Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 janvier 2000

A 19h05, le commandant des pompiers arrive muni de la précieuse clé et les membres de la sportive peuvent accéder à la salle des délibérations.
Le Président ouvre les débats, il salue les membres présents et présente les excuses de quelques absents, soit: Andréas Decurtins, Michel Giauque et Emile Gauchat.
Il demande s'il quelqu'un désire une modification de l'ordre du jour. Tout le monde est en accord avec le programme proposé.

Gillou est nommé scrutateur.

Au point 2 de l'ordre du jour, la parole est laissée au secrétaire qui fait la lecture du Procès-verbal de l'Assemblée du 22 janvier 1999. Ce P.V. est accepté à l'unanimité.

Le point 3 de l'ordre du jour permet au Président de nous faire revivre les instants importants de la vie de notre société. Il laisse à Willy le soit de compter les aventures de Gillou au pays de la Graina. Francis nous relatera la sortie en VTT, tout en précisant que, même si les randonnées sont rendues moins pénibles, il sera toujours obligatoire d'appuyer sur les pédales (de la bicyclette bien entendu).

Au point 4, le caissier commente brièvement les comptes dans lesquels il ressort que l'année 1999 se termine avec un bénéfice de 240.65. La fortune nette totale de la société se monte à Fr. 11'576.55.

Le président prend la parole sur le budget et indique que le montant prévu pour les rétributions aux moniteurs a été augmenté car une modification de l'organisation de nos entraînements a été planifiée.
Notre moniteur principal, Pierre Bourquin a émis l'envie de se retirer et le comité n'a pas trouvé de candidat sérieux pour le remplacer. Diable comment remplacer l'âme de notre société ? Le comité a pesé sa décision a dû engagé 5 moniteurs pour contrebalancer le poids de Pierre. Il s'agit de Pierre (mais seulement un petit bout), Serge, Pascal, Cédric et Florient. Ces 5 sympathiques jeunes premiers vont se mettre en 4, pardon en 5 pour donner la gym le mardi soir. Il est prévu de leur attribuer une somme de Fr. 150.- chacun pour leur travail.
Pascal prend la parole et nous signale qu'il ne désire pas être rétribuer pour les soirs où il donnera l'entraînement mais qu'il aura du plaisir a fonctionner bénévolement avec une équipe si sympathique que la sportive.
Une discussion est ouverte et il en ressort que cette somme représente une contrepartie d'un contrat et que les moniteurs se sentiront plus concernés s'ils touchent un petit salaire. L'assemblée passe au vote et ces rétributions sont acceptées à l'unanimité. Willy demande que la Sportive offre des cours de formation

aux moniteurs. Ceci sera fait, dans la mesure ou des cours intéressants seront trouvés.

Un autre point du budget se réfère aux sorties. Un montant de Fr. 2'000 a été prévu pour subventionner la sortie des 15 ans.

Raymond Rollier lit le rapport de vérification. Les comptes ainsi que le budget sont acceptés à l'unanimité.

Le point suivant de l'ordre du jour est consacré au programme pour 2000. En plus des entraînements du mardi soir, il est prévu une sortie de 2 jours à ski de piste, la sortie des 15 ans, un week-end en montagne et une sortie automnale en VTT.

Au chapitre des Admissions-démissions, le président nous lit la lettre de démission de notre doyen, Roger Racine. Il reste toutefois membre passif.
Nous avons 2 demandes d'admission: Ernst Urfer et Philippe Niederhauser. Comme nos entraînements ne sont plus trop surchargés, le Président nous propose d'accepter ces 2 nouveaux membres. L'assemblée les accepte à l'unanimité.

Pour le voyage de nos 15 ans, FF1er donne la parole aux organisateurs qui nous présentent les grandes lignes des futures réjouissances. Une discussion s'engage sur l'opportunité de prendre un car ou des minibus. Un rapide sondage nous indique que nous serons entre 35 et 40 participants. Le car s'impose logiquement.
Une autre décision à prendre consiste au moment du départ sera-ce vendredi soir ou samedi matin. Après l'écoute des différents arguments, nous passons au vote: Pour un départ le vendredi soir: tous moins 1. Pour le départ le samedi matin: Personne + Damien.

Nous arrivons aux divers dans lesquels Pierre nous annonce que le vin coûtera Fr. 13 la bouteille, la bière Fr. 2.- et que tout le reste est compris de les Fr. 30.- du repas qu'il se chargera d'encaisser.

Gérard demande au comité d'écrire à la commune pour se plaindre de mauvais état des doucher et du mauvais déneigement de la place de parc.
Un initié nous signale que la commune va changer toutes les douches la semaine prochaine. Le comité décide d'attendre pour voir....
La parole n'étant plus demandée, nous accueillons nos douces moitiés et passons à l'apéro vers 20h20.